

"La proposition canadienne pourrait contribuer sensiblement à garantir que les producteurs du Canada et de la CE ont les mêmes possibilités de faire accepter leurs produits dans l'ensemble de la Communauté européenne lorsque ces produits auront été certifiés par un État membre," a ajouté M. Crosbie.

La proposition a été élaborée avec la pleine collaboration des groupes consultatifs du secteur privé, de groupes d'experts comme le Conseil canadien des normes, ainsi que des provinces.

-30-

Pour plus amples renseignements, les médias peuvent communiquer avec:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874